Envoyé en préfecture le 18/09/2015

Reçu en préfecture le 18/09/2015

Affiché le



ID: 038-253804710-20150909-15_40-DE



N° 15.40 Avenant n° 2 – Lot 6 MARCHE TRAVAUX SIEGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 septembre 2015 Le bureau dûment convoqué le 31 août 2015 Habilité par l'article L5211-10 du CGCT Et la délibération 15.13 du 13 avril 2015 S'est réuni en session ordinaire au SMND Sous la présidence de Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre

Nombre de membres en exercice : 6

Présents: 6

PRESENTS:

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre Madame BIDARD Pascale Monsieur BERNARD Marc Monsieur BOSCH Jean-Marie Monsieur LOVET Jean-Pierre Monsieur QUEMIN André

Il est exposé:

Envoyé en préfecture le 18/09/2015

Reçu en préfecture le 18/09/2015

Affiché le



ID: 038-253804710-20150909-15_40-DE

Dans le cadre des travaux d'extension du siège du syndicat, il convient de prendre en compte une prestation supplémentaire sur le lot n° 6 : Doublages – cloisons – Isolation – Faux plafond – Menuiseries întérieures.

Il s'agit de :

- La finition anti-humidité des dalles de plafond du local de stockage pour un montant de 3 487,00 € HT.

En conclusion:

- Le montant total de la plus-value n° 2 s'élève donc à + 3 487,00 € HT
- Le montant total du marché passe donc de 65 900 à 72 189 € HT
- L'augmentation du montant initial HT du marché est de 10,50 %

Il est proposé d'autoriser le président à signer cet avenant

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 09 septembre 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,

Président